Pôle Langues, Langage et Cultures

Emploi du temps des enseignements OPTIONNELS

Année 2015/2016

(Semestres impairs)

Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines , 29, av. Robert Schuman 13 621 Aix-en-Provence Cedex 1
Tel : 04.13.55.34.86 – Fax : 04.13.5534.66

Mode d'emploi

pour le choix des unités d'enseignement optionnelles en langue (LANSAD)

* Si vous souhaitez continuer à travailler votre LV 1 (ou LV 2 bon niveau) du lycée, allez à la case « continuant ».
* Si vous souhaitez opter pour votre LV 2 (selon niveau) ou LV 3 du lycée, allez à la case « intermédiaire ».
* Si vous souhaitez commencer une langue que vous n'avez jamais étudiée au lycée, allez à la case « initiation » ;

pour vous inscrire dans une UE de cette catégorie, vous devrez faire viser votre fiche pédagogique par le bureau de scolarité en charge de cette option en présentant votre livret scolaire et votre relevé de notes du baccalauréat afin de prouver que vous n'êtes pas un faux débutant.

Si vous avez un doute sur votre positionnement entre intermédiaire et continuant, adressez-vous au Bureau d'Appui à la Pédagogie (BAP) du pôle langues, langages et cultures (A357).

Tous les cursus d'option de langue, visent par leur progression un niveau B 2, ce qui suppose que l'étude de la langue choisie soit poursuivie sur plusieurs semestres. Attention, toutes les langues ne sont pas disponibles sur 10 niveaux (consultez l'ensemble des listes d'UE optionnelles, notamment pour L3 et master quant au niveau visé).

Toute dérogation aux règles de progression, à quelque niveau que ce soit, devra faire l'objet d'une demande dûment argumentée auprès de votre directeur des études

Règles de progression

INTITULE	SEMESTRE			NIVEAU CECREL	
Initiation 1			S1	A1	En **L1**, toute initiation débutée en semestre impair doit être poursuivie en semestre pair, sauf à revenir à une LVE étudiée au lycée
Initiation 2			S2	A2	
Intermédiaire 1		S1	S3	A2+	En **licence 2**, on peut commencer une nouvelle initiation (mais à poursuivre en semestre pair, sauf à revenir à une LVE étudiée au lycée).
Intermédiaire 2		S2	S4	A2+	
Continuant 1	S1	S3	S5	B1	
Continuant 2	S2	S4	S6	B1+	En **licence 3**, vous devez obligatoirement poursuivre soit une des deux langues découvertes en initiation en L1 et L2, soit une langue étudiée au lycée.
Renforcement 1	S3	S5	S7	B2	
Renforcement 2	S4	S6	S8	B2+	
Perfectionnement 1	S5	S7	S9	B2+ /C1	Vous ne pourrez suivre une initiation en L3 que si vous avez validé en L1 ou L2 une UE de langue de niveau B2 (obtenue avec la moyenne et non pas compensée).
Perfectionnement 2	S6	S8	S10	B2+ /C1	
Perfectionnement 3	S7	S9		B2+ /C1	
Perfectionnement 4	S8	S10		B2+ /C1	La logique de ces règles de progression répond entre autres à l'exigence d'un niveau B2 en langues dans un certain nombre de concours, notamment de la fonction publique. **C'est le niveau requis au BAC.**
Perfectionnement 5	S9			B2+ /C1	
Perfectionnement 6	S10			B2+ /C1	

Cadre européen de référence de langue :
A1 : Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.
A2 : Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
B1 : Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée.Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
B2 : Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
C1 : Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines , 29, av. Robert Schuman 13 621 Aix-en-Provence Cedex 1
Tel : 04.13.55.34.86 – Fax : 04.13.5534.66